

Paris, le 22 novembre 2022

SALON DES MAIRES ET DES COLLECTIVITÉS LOCALES 2022

LA FNTP DÉCERNE LES VICTOIRES DE L'INVESTISSEMENT LOCAL AUX COLLECTIVITÉS S'ILLUSTRANT PAR LEUR INITIATIVE EN MATIÈRE D'AMÉNAGEMENT TERRITORIAL AU SERVICE DES CITOYENS ET DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

À l'occasion du *Salon des Maires et des Collectivités locales*, qui se déroule Porte de Versailles du 22 au 24 novembre, la Fédération Nationale des Travaux Publics (FNTP) décernera les *Victoires de l'Investissement Local* à sept collectivités distinguées pour leurs réalisations en matière de transition écologique.

Consciente qu'agir pour le climat ne se fera pas sans les Travaux Publics, la FNTP, représentant 8 000 entreprises françaises de Travaux Publics, impulse et accompagne la transition écologique du secteur. Aussi, elle a présenté en octobre dernier un plan de formation, inédit à l'échelle de tout un secteur, visant à former l'ensemble des collaborateurs à la transition écologique ainsi qu'un baromètre décliné par région pour pouvoir s'appuyer sur des indicateurs précis sur l'état d'avancement des actions climat au niveau des infrastructures locales.

Par les *Victoires de l'Investissement Local*, la FNTP met en valeur l'ensemble des externalités positives liées aux projets d'infrastructures sur la base d'évaluations socio-économiques et environnementales indépendantes réalisées par [le cabinet CITIZING](#). Il en ressort une diversité des projets d'infrastructures en faveur de la transition écologique.

Sept lauréats représentant la diversité des solutions pour réussir la transition écologique

La FNTP adresse ses vives félicitations aux sept collectivités distinguées et salue leur engagement en matière de transition écologique.

Le Grand Prix du jury revient à la commune de Solliès-Pont, dans le Var (83), pour l'aménagement du réseau d'eau pluviale. Grâce à ce projet, plus de 200 habitations ne seront plus exposées aux risques d'inondations.

Trois autres collectivités obtiennent un prix pour leur réalisation de réaménagement territorial :

- Le Conseil départemental du Val-de-Marne (94), pour la renaturation de la Bièvre, un aménagement au service de la biodiversité qui permet aux habitants de bénéficier d'un espace vert de qualité et d'un site récréatif en zone urbaine ;
- La commune d'Anais, en Charente-Maritime (17) qui se voit décerner un prix pour le réaménagement de la place de l'Euro en centre bourg : qui permet une meilleure sécurité des habitants en réglant l'enjeu de sécurité piétonne, d'une meilleure circulation des touristes ainsi que la végétalisation de l'environnement ;
- Enfin, la commune de Maury, dans les Pyrénées-Orientales (66), qui est récompensée pour la réutilisation d'une cuverie pour la rétention des eaux pluviales d'un écoquartier.

Trois communes obtiennent un prix pour leur réalisation à forte dimension de transition énergétique :

- Mont-de-Marsan Agglomération, dans les Landes (40), obtient un prix pour la construction d'une nouvelle station d'épuration avec production de biogaz.



- La communauté de communes Haut-Léon, dans le Finistère (29), est récompensée pour la mise en place d'une *Power Road* dans le parking de la piscine de Saint-Pol-de-Léon.
- Enfin, la commune d'Argenton-sur-Creuse, dans l'Indre (44), est récompensée pour le renouvellement de son parc d'éclairage public avec télégestion.

Pour Bruno Cavagné, Président de la FNTP : *« les infrastructures sont au cœur de la transition écologique dans tous nos territoires comme en témoignent les prix que nous décernons. Ces prix permettent en effet de valoriser l'ensemble des externalités positives des projets d'infrastructures qui ne sont pas seulement économiques ou sociales. Pour la majorité d'entre eux, nous constatons un effet bénéfique sur l'environnement. »*

Pour en savoir plus, consultez le site [Acteurs pour la planète](#).

CONTACT PRESSE :

Contact Havas : Anahit AKOPIAN, anahit.akopian@havas.com, 07 87 38 79 80

À PROPOS DE LA FNTP

La Fédération Nationale des Travaux Publics regroupe, par l'intermédiaire de ses 12 Fédérations Régionales et 17 Syndicats de Spécialités, 8000 entreprises exerçant une activité de Travaux Publics et représente 310 000 salariés. Elle suscite les conditions du développement du marché des Travaux Publics, informe les entreprises sur les conditions d'exercice de leur activité et répond à leurs demandes.

Pour en savoir plus : www.fntp.fr @FNTP_info